



les 11^e RENCONTRES DU CINÉMA D'ANIMATION EN OCCITANIE

BRESSOLS (82) | AUCAMVILLE (31) ... ET AILLEURS EN OCCITANIE

Article 1 : CADRE

Dans le cadre de la manifestation Les Animés - Les Rencontres du Cinéma d'Animation, organisée par l'association EIDOS Cinéma, qui se déroulera pour sa 11^e édition, du 02 au 14 novembre, un appel aux courts métrages d'animation d'auteur.e en vue d'une sélection pour la manifestation est lancé.

On entend par film d'auteur.e, toute œuvre s'inscrivant dans une approche artistique singulière et personnelle, pouvant mélanger les techniques traditionnelles de l'image animée et/ou les nouvelles technologies.

Les films retenus intégreront le Tremplin Talents d'Oc' 2026. Une offre culturelle itinérante composée des cinq courts-métrages sélectionnés et d'une exposition en réalité augmentée sur les dessous de fabrication de chacun des films intitulée "Boîtes Noires, les lieux d'inventions cinématographiques", destinée à circuler dans les salles partenaires de la Région.

Les films non sélectionnés pour le Tremplin Talents d'Oc' pourront être également retenus pour une diffusion avant séance, en première partie d'un long-métrage, ou bien lors de rencontres professionnelles.

Cette année la thématique conductrice de la manifestation s'intitule *Le monde de demain* ; aussi une attention particulière sera portée aux films entrant en résonance avec la thématique.

Article 2 : CRITÈRES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes jusqu'au mardi 7 juillet 2026 minuit, via le formulaire joint, accompagné d'un lien de visionnement.

Les courts métrages présentés doivent:

- avoir été achevés après le 1^{er} janvier 2024,
- durer moins de 15 minutes (générique inclus),
- s'inscrire dans une démarche d'auteur.e réalisateur.ice plasticien.ne en cinéma d'animation,
- être réalisés en région Occitanie,
- être en langue française ou en langue originale sous-titrée en français.
- être accompagnés de ressources relatives au processus de création qui a fait naître le film. Ces ressources seront mobilisées dans le cadre de l'exposition itinérante "Boîtes Noires, les lieux d'inventions cinématographiques", pour toute la durée de la manifestation et auprès des salles partenaires.

Ne sont pas éligibles :

- les films d'atelier,
- les films réalisés dans le cadre de Travaux Pratiques en milieu scolaire,
- les films destinés à la promotion d'une autre œuvre,
- les films ayant déjà obtenus des prix en festivals.

Aucune condition d'exclusivité n'est requise : le film peut avoir été présenté dans le cadre d'autres manifestations en France comme à l'étranger.

Les participants garantissent à l'association EIDOS Cinéma, la jouissance entière et paisible des droits cédés de telle sorte que l'association ne puisse être inquiétée ni recherchée pour trouble, revendication ou éviction de quelque nature que ce soit.

Article 3 : SÉLECTION

Les courts métrages reçus seront soumis à une pré-sélection effectuée par un comité composé des membres de l'association EIDOS Cinéma.

Le comité de sélection n'est pas tenu de justifier ses décisions.

Les résultats de sélection sont envoyés uniquement par mail.

Article 4 : DIFFUSION - SUPPORTS

En inscrivant leurs films, les candidats ayants-droits autorisent la diffusion à titre gracieux des films sélectionnés dans le cadre suivant :

>> Plusieurs diffusions en salles de cinéma partenaires de la manifestation, pour le grand public, durant le temps fort des Animés et de ses extensions dans l'année.

En cas de sélection, une copie de projection doit être envoyée en DCP 2K, et/ou en fichier numérique HD.

Normes pour projection des formats numériques (hors DCP) :

- Encapsulage : .mov ou .mp4; Codecs : Apple Prores LT ou mp4 H264 ;
- Taille de l'image : minimum 1920 x 1080 px ; Cadence d'images : 24, 25 ou 30 fps progressif ;
- Échantillonnage : 422 ; Fréquence d'échantillonnage : 10 bits ; Son : Stéréo

Le transport et l'assurance de la copie sont à la charge de l'ayant droit pour l'aller.

L'association assume les frais pour le retour.

En cas de perte ou de détérioration des copies, la responsabilité des organisateurs n'est engagée que dans la limite de la valeur de remplacement.

Spécifications pour les visuels du film :

- privilégier le format horizontal de 6 cm x 8 cm au minimum, CMJN / 300 DPI ou RVB / 72 dpi, et sans texte incrusté.

Le transport et l'assurance de la copie sont à la charge de l'ayant droit pour l'aller.

L'association assume les frais pour le retour.

En cas de perte ou de détérioration des copies, la responsabilité des organisateurs n'est engagée que dans la limite de la valeur de remplacement.

L'association propose également de convertir les fichiers vidéo en DCP pour un coût global de 15€ par film. Dans tous les cas, un fichier vidéo en format HD devra être envoyé par le web à l'association.

Article 5 : EXPOSITION DES BOÎTES NOIRES

- Dans le cadre de l'exposition « Boîtes Noires » , les artistes s'engagent à mettre à disposition, sans contrepartie et à titre gracieux, les documents de travail (carnet de création, croquis, story board, scénario, making-of, photos, expérimentations, animatique...) relatifs au processus de création des films.
- Les artistes sont libres de choisir la mise en scène de leur travail dans la limite des contraintes matérielles. Pour se faire, ils disposent chacun d'une boîte noire, présentée sur une table recouverte de tissus noir, et de petit matériel de fixation et d'exposition (fils divers, pinces, table lumineuse, petite lampe led à pince..)

- Les artistes autorisent le personnel du cinéma à déplacer l'exposition pour les besoins de la manifestation.
- Le transport des documents de travail est à la charge de l'ayant droit pour l'aller. Les déplacements pendant l'évènement, et le retour des éléments sont pris en charge par l'association.
- En cas de perte ou de détérioration des documents, la responsabilité des organisateurs n'est engagée que dans la limite de la valeur de remplacement.
- A la fin de la manifestation, les participants peuvent récupérer leurs documents ou les stocker pour une durée déterminée au cinéma La Muse.
- Les ressources stockées au cinéma La Muse pourront être réutilisées dans le cadre d'autres manifestations.

Article 6 : PRIX et JURY

- Les projets sélectionnés pour le Tremplin Talents D'Oc' seront soumis à un vote des spectateurs. Le film ayant remporté le plus de votes du public à l'issue de la diffusion dans les salles partenaires se verra attribuer le Prix du Public.
- La remise du prix aura lieu le vendredi 13 novembre 2026.
- Le lauréat recevra un abonnement d'un an à la revue Blink Blank, une place pour le grand atelier cinéma d'animation aux Estivales de l'illustration du mois de juillet 2027, et une carte 5 places de cinéma à La Muse.
- Les candidat.e.s sélectionné.e.s sont invité.e.s à participer à la manifestation pour rencontrer leur public et les professionnels, et défendre leur projet. Le festival prend en charge en partie le transport, le logement et le repas.

Article 7 : ANNULATION

L'équipe organisatrice se réserve le droit d'annuler ou de reporter le festival à une date ultérieure en cas de problème majeur indépendant de sa volonté.

Article 8 : PROMOTION

- Les ayants-droit des films sélectionnés autorisent l'association EIDOS Cinéma à utiliser, sans contrepartie et à titre gracieux :
 - Un extrait HD du film (15% maximum de la durée totale),
 - Un extrait de la bande-sonore du film (si originale) (15% maximum),
 - Les photos de tournage transmises par les ayants-droits,
 - Des photogrammes du film,
 - Des supports de communication du film (affiche, plaquettes de présentation...),

Ces éléments seront utilisés pour les besoins suivants :

- promotion de la manifestation Les Animés, de l'association EIDOS Cinéma,
- couverture médiatique (rédaction d'article, préparation d'interview, de chronique, d'émission radio ou télévisuelle...),
- création de la bande-annonce officielle de la manifestation,
- projections exceptionnelles : conférence de presse, etc.
- travail pédagogique auprès des enseignants et actions de médiation,

Article 9 : ARCHIVES

- EIDOS Cinéma conserve pour son Centre de ressources, les fichiers de visionnage et les photographies jointes aux dossiers des films sélectionnés. Cette copie sera accessible et consultable auprès de

l'association EIDOS Cinéma sans limitation de durée par ses adhérents.

- Les films archivés pourront être consultés pour des recherches universitaires ou de programmation. Dans ce cadre, l'association EIDOS Cinéma pourra transmettre le contact de l'ayant droit aux personnes souhaitant diffuser le-dit film.

Pour les films sélectionnés, le matériel promotionnel (affiches, brochures, etc.) ainsi qu'un choix de documents originaux utilisés pour la réalisation du film (storyboard, dessins, scénarios, etc.) sont les bienvenus pour être déposés au Centre de ressources d'EIDOS Cinéma et intégrer l'exposition itinérante "Boîtes Noires - les dessous de fabrication des films". Avant toute diffusion desdits documents, une autorisation sera demandée aux ayants-droits et fera l'objet d'une précision de droits de diffusion.

Article 10 : TRAITEMENT ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'inscription à la manifestation, l'association est amenée à collecter, utiliser et traiter différentes données personnelles des participants. Elles sont conservées pendant toute la durée du projet. Elles sont destinées à la bonne mise en œuvre de l'événement.

Conformément à la loi « informatique et libertés », les participants peuvent exercer un droit d'accès aux données les concernant et les faire rectifier en nous contactant.

Article 11 : ACCEPTATION

Toute inscription entraîne l'acceptation et le respect des présentes conditions.





les 11^e RENCONTRES DU CINÉMA D'ANIMATION EN OCCITANIE

BRESSOLS (82) | AUCAMVILLE (31) ... ET AILLEURS EN OCCITANIE

TITRE DU FILM					
NOM PRÉNOM RÉALISATEUR.RICE					
MAIL				TÉLÉPHONE	
DURÉE		ANNÉE DE PRODUCTION		FORMAT	
NOM DE L'ÉCOLE SI FILM D'ÉCOLE					
TECHNIQUE(S) D'ANIMATION					
EXPOSITION	<p><i>Listez les éléments pressentis pour être exposés dans la Boîte Noire (making of, expérimentations animées, dossier de production, storyboard, photogrammes de l'animation, photos de tournage, feuilles de route, carnet de croquis, de notes, ouvrages de références, accessoires...)</i></p> <hr/>				
SYNOPSIS					
LIEN DE VISIONNAGE					